

Avis de projet de marché (APM)

1000315883

Arrangement en matière d'approvisionnement de TPSGC n° EN578-55605

Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT)

EXIGENCE

Cette exigence est pour l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Selon la méthode d'approvisionnement relative aux SPICT, l'ASFC a besoin de quatre testeurs pour analyser le secteur d'activité, les processus et les procédures pour soutenir l'initiative eManifest.

PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS

Cette exigence est ouverte seulement aux titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AA) relatif aux SPICT qualifiés sous le volet des services liés à l'entreprise de

Volet 1 pour la catégorie suivante :

1.11. Testeur (niveau 3)

Conformément au processus de demande de soumissions pour des SPICT, les titulaires d'un AA suivants ont été invités à soumettre une proposition :

Larus Technologies Corporation

TPG Technology Consulting Ltd. and InRound Innovations CJV

AMITA Corporation

Eagle Professional Resources Inc

The Halifax Group

S I Systems Ltd

CGI Information Systems and Management Consultants Inc.

Intelligent Technology Solutions Inc. o/a ITS JV

PÉRIODE DU CONTRAT

Des services professionnels en informatique sont requis pour une période d'un an à compter de la date d'attribution du marché et un période optionnelle additionnelle de six mois.

NÉGOCIATIONS

L'État se réserve le droit de négocier tout approvisionnement avec les fournisseurs.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Les demandes de renseignements concernant la présente DP doivent être transmises à l'agent des contrats listé ci-dessous :

Numéro de dossier : 1000315883

Agent des contrats : Rachelle.McGregor

Courriel : Rachelle.McGregor@cbsa-asfc.gc.ca

REMARQUE

La méthode d'approvisionnement relative aux SPICT est rafraîchie annuellement. Pour obtenir des renseignements sur la façon de devenir titulaire qualifié d'un arrangement en matière d'approvisionnement, veuillez communiquer avec RCNMDAI.NCRIMOS@pwgsc.gc.ca.

Les soumissionnaires doivent être au courant que Merx n'est pas responsable de la distribution des documents d'invitation à soumissionner.